

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 11 mai 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Le 3 mai 2021, des adaptations concernant le réseau de bus RGTR ont été annoncées sur le site web de référence pour la mobilité au Luxembourg : *mobiliteit.lu*. Il est notamment annoncé dans ce communiqué que la passerelle reliant la Place de la Gare à la Rocade de Bonnevoie sera fermée du 14 mai au 13 septembre 2021. Or, depuis les dernières adaptations du réseau RGTR, entrées en vigueur fin 2020, de nombreuses lignes d'autobus passent désormais par la Rocade de Bonnevoie, voire y ont leur terminus. Les passagers de bus qui veulent se rendre en centre ville doivent y changer de moyen de transport et, par exemple, prendre le tram qui a son point de départ sur le parvis de la Gare Centrale. Ces arrêts de bus à la Rocade de Bonnevoie servent dès lors en quelque sorte de pôle d'échange, même si les passagers doivent se rendre à pied vers le parvis de la Gare Centrale en utilisant la passerelle en question. L'annonce de la fermeture, ne serait-ce qu'à durée déterminée, de cette passerelle très fréquentée et équipée d'un ascenseur, s'avère dès lors fort problématique.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- Monsieur le Ministre peut-il expliquer pourquoi cette passerelle, employée quotidiennement par de très nombreuses personnes, doit rester fermée aussi longtemps ?
- Dans le communiqué prémentionné il est expliqué que les piétons concernés pourront utiliser la passerelle provisoire qui se situe plus au sud et ensuite le souterrain sud pour traverser la gare, mais que cet itinéraire n'est pas accessible à des personnes à mobilité réduite. Monsieur le Ministre peut-il m'indiquer quelles alternatives sont proposées pour les personnes à mobilité réduite voire des personnes avec poussettes, enfants en bas âge, voyageurs ayant des bagages, personnes âgées etc. ?
- Le communiqué indique que pour les personnes à mobilité réduite, comme pour de nombreux piétons, l'alternative sera de contourner la gare par le nord en passant par les rues de Bonnevoie et Fort Neipperg, ce qui constituera un détour très important pour tous les voyageurs qui veulent prendre le tram devant la gare. Monsieur le

Ministre est-il d'accord de dire qu'il s'agit d'un inconfort substantiel pour des personnes qui utilisent quotidiennement les transports en communs? Des alternatives ont-elles été étudiées afin de trouver une solution à ce problème?

- À terme, il est prévu de remplacer l'actuelle passerelle reliant la Place de la Gare à la Rocade de Bonnevoie. Monsieur le Ministre peut-il me dire où en est ce projet?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Cécile Hemmen
Députée



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Luxembourg, le **09 JUIN 2021**

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°4259 du 11 mai 2021 de l'honorable députée Madame Cécile Hemmen, concernant la fermeture de la passerelle reliant la Place de la Gare à la Rocade de Bonnevoie, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics François BAUSCH à la question parlementaire n° 4259 du 11 mai 2021 de l'honorable Députée Madame Cécile Hemmen au sujet la fermeture de la passerelle reliant la Place de la Gare à la Rocade de Bonnevoie

- *Monsieur le Ministre peut-il expliquer pourquoi cette passerelle, employée quotidiennement par de très nombreuses personnes, doit rester fermée aussi longtemps ?*

La passerelle dont question doit rester fermée aussi longtemps, car il sera procédé au remplacement intégral de la partie enjambant les voies ferrées. Ces travaux sont notamment conditionnés par les barrages ferroviaires possibles et nécessitent également le recours à des travaux de nuit de durée très limitée pour les opérations ne pouvant être réalisées sous trafic ferroviaire.

- *Dans le communiqué prémentionné il est expliqué que les piétons concernés pourront utiliser la passerelle provisoire qui se situe plus au sud et ensuite le souterrain sud pour traverser la gare, mais que cet itinéraire n'est pas accessible à des personnes à mobilité réduite. Monsieur le Ministre peut-il m'indiquer quelles alternatives sont proposées pour les personnes à mobilité réduite voire des personnes avec poussettes, enfants en bas âge, voyageurs ayant des bagages, personnes âgées etc. ?*

Pour traverser la gare, il est alternativement proposé aux personnes à mobilité réduite (PMR) voire aux personnes avec poussettes, enfants en bas âge, voyageurs ayant des bagages, personnes âgées, etc. de recourir aux lignes de bus AVL 20 et 28 entre la gare centrale et les arrêts récemment aménagés du côté de la Rocade de Bonnevoie. En effet, ces bus sont conformes PMR et circulent suivant des cadences adaptées représentant ainsi une solution viable afin de palier à la rupture de la liaison directe et accessible aux personnes concernées.

- *Le communiqué indique que pour les personnes à mobilité réduite, comme pour de nombreux piétons, l'alternative sera de contourner la gare par le nord en passant par les rues de Bonnevoie et Fort Neipperg, ce qui constituera un détour très important pour tous les voyageurs qui veulent prendre le tram devant la gare. Monsieur le Ministre est-il d'accord de dire qu'il s'agit d'un inconfort substantiel pour des personnes qui utilisent quotidiennement les transports en communs ? Des alternatives ont-elles été étudiées afin de trouver une solution à ce problème ?*

Outre la solution alternative proposée aux PMR via bus AVL, deux déviations piétonnières sont mises en place. L'une prévoit de passer au sud par la passerelle provisoire et le souterrain Sud et l'autre de contourner effectivement la gare au nord par les rues de Bonnevoie et du Fort Neipperg. En fonction de leur origine, les piétons ont donc le choix d'emprunter le chemin alternatif le plus court dont au pire des cas la durée de trajet se voit rallongée de 4-5 minutes. Les présentes mesures représentent des inconvénients aux utilisateurs des transports en commun ainsi qu'aux piétons entre les quartiers de la gare et de Bonnevoie, mais au vu des solutions alternatives proposées les désagréments sont limités.

Au vu de la complexité du site ferroviaire, la mise en place d'autres alternatives s'avérerait malheureusement impossible.

- *À terme, il est prévu de remplacer l'actuelle passerelle reliant la Place de la Gare à la Rocade de Bonnevoie. Monsieur le Ministre peut-il me dire où en est ce projet ?*

La présente fermeture de la passerelle reliant la Place de la Gare à la Rocade de Bonnevoie concerne notamment son remplacement définitif (voir également 1^{er} tiret).